



## ARRÊTÉ N°2017-03 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université et notamment son article 20,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté MENS1616753A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 15 juin 2016, portant nomination de Monsieur Yves Déloye en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Ronan Le Graët, directeur de la formation continue, à l'effet de signer au nom du directeur de l'établissement, et dans la limite de ses attributions et compétences, les actes listés ci-après:

#### **1. En matière administrative,** les documents suivants :

- Conventions de formations (individuelle ou collective) ;
- Pièces pédagogiques relatives aux réponses aux appels d'offres et appels à projets ;
- Attestations d'inscription, de suivi de formation et de présence des étudiants en formation continue ;
- Certificats administratifs ;
- Bilans pédagogiques et financiers et déclarations périodiques liées aux agréments de formation continue ;
- Relevés de notes pour les titres non diplômants ;
- Contrats d'études ou pédagogique, pour la partie formation continue ;
- Procès-verbaux de décision VAE, pour la partie formation continue.

R LG



## **2. En matière budgétaire et financière :**

Réaliser les actes listés ci-après dans le système d'information et concernant les services de la formation continue :

- En matière de dépenses
  - Procéder à l'émission des engagements juridiques ;
  - Procéder à la validation des engagements juridiques ;
  - Procéder aux certifications de service fait ;
- En matière de recettes
  - Saisir les prestations et les factures clients.

Signer de manière physique les factures clients émises pour le compte de l'établissement et concernant les services de la formation continue.

## **3. En matière de marchés publics et contrats de prestations,** signer toutes les décisions relatives à la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics concernant la formation continue et dont les montants sont inférieurs à 25 000€ HT dans la limite des crédits ouverts au budget annuel.

Les décisions de passation et d'exécution des marchés désignent notamment, dans le cadre de la présente délégation, les actes suivants :

- ordre de service ;
- devis ;
- bon de commande ;
- procès-verbal d'admission des fournitures ou des services ;

### **Article 2 :**

Cette délégation de signature est donnée sous la surveillance et la responsabilité du directeur de l'Institut d'Études Politiques.

Le délégataire rend compte de manière exhaustive et à toute requête de l'autorité délégante de l'utilisation qui est faite de la présente délégation.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté est soumis à publicité et fait l'objet d'une publication conformément aux règles en vigueur. Il est affiché de manière permanente au sein du Bureau B218, 11 Allée Ausone, 33 607 Pessac et est accessible sur le site internet de l'établissement.

**Article 4 :**

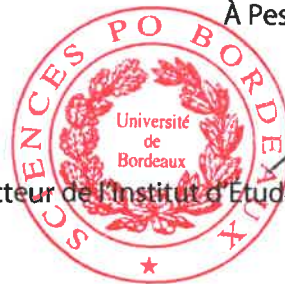
Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa signature et de sa transmission au Recteur d'Académie de Bordeaux. Elles seront reconduites automatiquement à chaque année universitaire sauf remise en cause par le signataire et prendront fin en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire. Elles abrogent tout arrêté de délégation de signature antérieur au bénéfice du même délégataire.

**Article 5 :**

Le secrétaire général et l'agent comptable de l'Institut d'Études Politiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 14/03/2017



Monsieur Yves DÉLOYE

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux

Ampliations transmises à :

- Monsieur le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux
- Monsieur le secrétaire général
- Madame l'agent comptable
- Monsieur Ronan Le Graët

SPECIMENS DE SIGNATURE

Monsieur Ronan Le Graët

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' and 'L' followed by a horizontal line.